

CODEX CAPSULE 11

Gestion des programmes nationaux du Codex et élaboration des positions nationales

Diapositive 1 :

Au cours de cette session, nous examinerons la façon dont les pays peuvent envisager de gérer les programmes nationaux du codex, y compris la façon dont les positions nationales sont élaborées et examinées

Diapositive 2

Les Membres actifs du Codex, doivent établir des processus nationaux pour gérer le développement **de positions nationales** sur les questions du Codex qui leur sont pertinentes, (en fonction de leur priorité) pour et de soumettre ces positions le cas échéant sous la forme de commentaires écrits.

De nombreux pays ont pour politique nationale visant à coordonner le développement de la position nationale.

En compte cinq étapes fondamentales dans l'élaboration d'une position nationale :

- 1 Faire circuler les documents de travail.
 2. Solliciter les commentaires des intervenants.
 3. Rédiger une position.
 4. Obtenir l'approbation nationale du poste
- ET finalement
5. Le cas échéant, soumettre des commentaires écrits.

Diapositive 3

La première étape du processus consiste à diffuser les documents
Le Point de contact du Codex (CCP) est le point central de toute la documentation du Codex sur laquelle sera fondée une position nationale.

La CCP peut procéder comme suit :

- reçoit le document de travail du Secrétariat du Codex à Rome
- détermine si des commentaires écrits sont demandés;
- distribue des documents de travail pour examen et commentaires;
- renvoie les commentaires reçus à la personne responsable de la rédaction de la position du pays .

Si des commentaires écrits sont demandés, le point de contact du Codex détermine qui doit participer au développement de la position mais également le délai à établir pour que le pays respecte la date limite de soumission des commentaires .

En d'autres termes, le délai que le point de contact du Codex fixera pour la préparation de la position nationale ne sera pas le même que celui figurant dans les documents de travail.

La date fixée par le Point de contact du Codex est habituellement de 1 à 2 semaines avant la date limite indiquée dans les documents de travail, afin de laisser suffisamment de temps pour toute mise en forme, vérification orthographique et approbation par la structure de gouvernance nationale du Codex, généralement le Comité national du Codex.

Diapositive 4

La deuxième étape consiste à solliciter les commentaires des intervenants :

La consultation est une activité centrale du PCC

Afin de faciliter la consultation et d'éviter de submerger les parties prenantes avec des documents indésirables, il incombe au PCC :

déterminer quels groupes seraient intéressés par quels enjeux; et de déterminer le mécanisme de consultation.

Passons en revue l'exemple suivants :

Un pays, par exemple, peut participer activement aux travaux du Comité du **Codex sur les fruits et légumes frais (CCFFV)** et du **Comité du Codex sur les graisses et les huiles (CCFO)** . Les questions examinées par ces deux comités sont toutefois très différentes.

Les associations de l'industrie associées à la production, à la transformation, à l'exportation ou à l'importation de fruits et légumes frais pourraient être très intéressées à recevoir les documents du Codex pertinents pour le CCFFV.

Toutefois, il est peu probable qu'ils soient intéressés par des documents pertinents pour la CCFO. Par conséquent, ces documents

ne devraient pas leur être envoyés à moins qu'ils ne les aient demandés.

Par contre, pour le Comité de coordination FAO/OMS, les industries des fruits et légumes frais et l'industrie de production d'huile végétale pourraient être intéressées par toute la documentation.

Diapositive 5

Les pays sont libres de choisir leur propre mécanisme de coordination nationale.

Pour faciliter le processus de consultation et alléger une partie de la charge de travail du point de contact du Codex, de nombreux pays ont créé un Comité national du Codex (CNC) ou une structure équivalente.

Dans certains pays, la CCN comprend des groupes d'intervenants et pourrait donc servir à organiser des consultations sur les textes du Codex.

Dans d'autres cas où le CNC est exclusivement composé de représentants du gouvernement, les consultations avec les intervenants seraient une extension de le CNC, avec l'invitation des groupes d'intervenants concernés, principalement des associations industrielles, mais aussi des groupes de professionnels de la santé et des organisations de consommateurs.

Les associations industrielles ont tendance à participer très activement à l'élaboration de normes internationales, surtout si le pays est un important importateur ou exportateur de produits alimentaires et agroalimentaires.

Les groupes de l'industrie qui participeront aux consultations devraient comprendre non seulement des groupes de fabricants, mais aussi des organisations d'importateurs et d'exportateurs.

Diapositive 6 : Pourquoi devrions-nous élaborer une ébauche de position?

La préparation d'une position nationale est un effort de collaboration. La première étape consiste à préparer une première ébauche.

Les positions nationales sont préparées à deux fins principales :

Un : permettre à la délégation de pays de présenter la position de leur pays lors de la réunion pertinente du Codex ;

Deux : constituer la base des commentaires écrits qui seront fournis au Secrétariat du Codex (ou au Secrétariat du pays hôte) en réponse à une demande de commentaires écrits.

Habituellement, les commentaires écrits soumis au Codex sont en réponse à une lettre circulaire spécifique qui met en évidence une norme ou des discussions en cours.

QUI DOIT PRÉPARER LA POSITION NATIONALE

Une personne ayant une expertise technique sur la question à l'étude prépare habituellement un premier projet, et peut également servir de chef de délégation à la session du Codex pour laquelle la position est en préparation.

Dans la préparation de la position nationale, les commentaires reçus à la suite du processus de consultation, coordonnés par le CNC ou le mécanisme consultatif national pertinent, sont pris en considération.

Cependant, la décision finale quant au contenu d'une position nationale appartient au gouvernement, il appartiendrait donc au gouvernement national de déterminer dans quelle mesure les commentaires reçus seront reflétés dans une position nationale.

Diapositive 7

Comment préparer une position nationale

Voici quelques critères généraux dont il faut tenir compte pour élaborer une position nationale sur les questions du Codex :

La rédaction d'une position ne se fait pas de façon isolée – elle doit se faire en consultation avec toutes les parties intéressées.

- **Il faut essayer de comprendre l'historique d'un point à l'ordre du jour afin de pouvoir élaborer une position dans ce contexte. En général, le comité ne réexaminera pas les commentaires ou les interventions sur des questions dont il a déjà discuté et sur lesquelles il a pris une décision. C'est pourquoi il est TRÈS important de comprendre l'historique de l'élément à l'ordre du jour.**
- **Lorsque nous préparons des positions nationales, nous devons nous assurer qu'elles sont scientifiquement valables et, si elles sont disponibles et pertinentes, étayées par des données d'évaluation des risques.**
- **Les positions promues à l'échelle internationale devraient être conformes aux politiques nationales d'un pays.**

Les politiques nationales du pays (y compris toute législation pertinente) doivent être prises en compte lors de l'élaboration d'une position. Cependant, il n'est pas approprié d'utiliser les exigences nationales comme justification pour promouvoir une position particulier au niveau international.

Par exemple, il n'est pas approprié de dire que « mon pays appuie X parce que c'est ce qui est dans notre législation nationale », car la législation nationale tend à refléter les préoccupations nationales.

Les positions nationales promues au niveau international devraient être fondées sur des considérations d'application globale, par exemple une évaluation scientifique des risques.

La position devrait par exemple indiquer si la norme Codex projetée peut avoir une incidence sur les importations et les exportations du pays, surtout si le pays est un producteur, un importateur ou un exportateur important de la ou des denrées alimentaires visées par la norme.

ainsi, l'impact sur le pays devient d'une importance mondiale.

Mais si le problème résulte principalement d'une différence entre la norme proposée et les décisions nationales, il incombe au pays d'évaluer et de traiter cette différence en fonction de considérations nationales après l'adoption de la norme par le Codex

En d'autres termes, une position nationale ne devrait pas bloquer le travail d'intérêt international.

Diapositive 8 : Approbation de la position nationale

Le projet de position doit être communiqué à nouveau à d'autres parties intéressées (p. ex., d'autres membres de la délégation du pays, le cas échéant), qui fournissent leur contribution finale.

La version finale devrait ensuite faire l'objet d'un examen final à un niveau de gouvernement approprié, afin qu'elle puisse être approuvée comme position officielle du pays. Dans certains pays, le Comité national du Codex peut remplir cette fonction.

Une attention particulière devrait être accordée à l'obtention d'une approbation officielle sur la position nationale car une fois soumise, il n'est pas pratique courante de retirer une position nationale, et les pays devraient éviter de changer la position nationale à moins que cela ne soit absolument nécessaire (p. ex., de nouvelles informations scientifique sont reçues).

Diapositive 9 :

En règle générale, il est important qu'un pays envisage de soumettre des commentaires écrits sur les questions qui ont été identifiées comme prioritaires lors de l'élaboration de la position nationale.

Le point de contact du Codex a pour fonction de soumettre tout commentaire écrit au Secrétariat du Codex à Rome ou au secrétariat du pays hôte concerné.

Seuls les commentaires soumis par l'intermédiaire du point de contact du Codex seront acceptés par le Secrétariat du Codex en tant que commentaires officiels du pays.

Passons en revue les avantages de soumettre des commentaires écrits :

- il aide à cerner les enjeux prioritaires pour le pays;**

- **il facilite et améliore la préparation adéquate au niveau national avant la réunion du Codex en veillant à ce que toute l'expertise nationale disponible soit incluse;**
- **si un pays ne peut pas assister à une réunion en raison de ressources limitées ou pour d'autres raisons, ce processus permet de faire connaître les positions nationales par d'autre pays . et lors de la réunion il est possible que ces pays se réfèrent aux commentaires écrits et les appuyent. Si des commentaires n'ont pas été soumis, cela ne sera pas possible;**
- **Le Secrétariat du Codex fait circuler des commentaires écrits avant la réunion afin que votre position nationale soit communiquée à toutes les autres délégations. Cela donne l'occasion à d'autres pays de revoir leur position et peut ainsi faciliter la formation d'alliances.**

Diapositive 10 :

Bien qu'il n'y ait pas de format officiel pour la préparation des positions nationales, ou pour les commentaires écrits soumis, il y a quelques éléments de base qui doivent être incorporés :

- le nom du comité et le nom de la séance;
 - identification du point à l'ordre du jour, du numéro et des documents de référence;
 - des renseignements de base permettant au lecteur de mettre la position en contexte;
 - un énoncé de la position nationale;
- et enfin
- une justification de la position nationale

Un pays devrait avoir une position nationale sur tous ou presque tous les points à discuter par un comité du Codex ou sur une question soulevée par une lettre circulaire, mais le pays doit généralement soumettre des commentaires écrits sur un nombre limité de points, uniquement lorsque cela est nécessaire et si des commentaires sont sollicités.

Voici quelques autres conseils utiles :

Lorsque nous envoyons des commentaires écrits au Secrétariat du Codex (particulièrement lorsqu'il s'agit de commenter un projet de texte du Codex), nous devons tenir compte de ce qui suit :

- il n'est pas nécessaire de reproduire de longs textes lorsqu'aucun changement n'est proposé;

- lorsque des modifications sont apportées au texte, utiliser un message cohérent, par exemple souligner le nouveau texte et supprimer le texte à supprimer;
- indiquer clairement dans l'objet du courriel le contenu du message.

Diapositive :

Il est important de faire la distinction entre :

- les positions nationales qui sont destinés à être utilisés par le délégué principal qui assiste à une séance du comité et qui ne sont pas destinés à être partagés;
- Commentaires écrits destinés à être soumis au Secrétariat du Codex à Rome pour examen par un comité.

Le format et la façon dont ces positions sont préparées peuvent suivre une approche différente

Cela peut être discuté dans le cadre de la section pratique et interactive de ce cours.

Un autre rappel :

Les pays sont fortement encouragés à envoyer les commentaires écrits du PCC national.

Diapositive 12 :

Il est utile d'avoir une liste de vérification pour la préparation et la promotion des positions nationales aux sessions du Codex.

La liste de vérification fournit des orientations pour faciliter l'utilisation d'une approche structurée par les pays dans la préparation et la promotion des positions nationales

Diapositive 13

Parlons de l'importance d'élaborer une stratégie nationale

Les activités nationales du Codex peuvent être nombreuses et de nature large.

Ils peuvent aller de :

- assurer la représentation effective de votre pays aux réunions du Codex;**
- assurer une consultation et une communication nationales efficaces; et**
- préparer les positions nationales et les commentaires écrits.**

Une approche suivie par certains pays membres du Codex consiste à élaborer une stratégie nationale pour guider le pays à concentrer son attention sur les questions prioritaires et faciliter l'élaboration d'une position cohérente sur différentes questions.

Une approche stratégique peut également permettre aux pays d'utiliser au mieux les ressources souvent limitées.